Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

Département de l'Allier — Circonscription de Vichy n° 4

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

3508 Electeurs et Electrices m'ont fait confiance parce qu'ils ont fait confiance à l'**U. N. R.** Dans toute la France l'U. N. R. arrive en tête, prouvant ainsi que les espoirs, qui avaient présidé à la naissance de cette nouvelle formation, n'avaient pas été déçus.

POURQUOI ?

Parce que l'U. N. R. est la seule formation gaulliste qui ait le droit seul de revendiquer des hommes qui militèrent pour le retour du Général de Gaulle.

POURQUOI ?

Parce que l'U. N. R. née du 13 Mai, du 2 Juin et du 28 Septembre, présente des hommes neufs, totalement étrangers au Système contre lequel ils ont lutté.

POURQUOI ?

Parce que l'U. N. R. est la seule formation qui au premier tour ait eu à son actif le spectaculaire succès, entre autre, d'avoir détruit **MENDÈS-FRANCE**, radical-socialiste, le bradeur de la Nation, vaincu par l'U. N. R. MONTAGNE.

"MENDÈS-FRANCE est le chef du parti de M. PÉRONNET".

DALADIER, de sinistre mémoire, radical-socialiste, par l'U. N. R. MAZO.

BOURGÈS-MAUNOURY, radical-socialiste, par l'U. N. R. MAZIOL.

LE TROQUER, par l'U. N. R. BOURGEOIS, etc...

C'est l'U. N. R. qui, seul, nettoie les écurie d'Augias.

Au premier tour, l'U. N. R. arrive en tête avec 17,60 % des voix, devant les : Socialistes 15,5 %, Indépendants 13,7 %, Radicaux-socialistes 4,08 %.

Le premier tour veut donc démontrer : 1° Que les radicaux-socialistes disparaissent de la scène politique, leurs chefs par leur incapacité sont éliminés. Ils n'auront qu'une vingtaine de députés sans aucune efficacité : c'est la débacle.

2° Que l'U. D. C. A. malgré ses rodomontades ne représente plus rien (0,87 pour cent du corps électoral).

3° Que les Indépendants, parti immobiliste, représentant le super-capitalisme, hostile à une politique sociale généreuse promettant depuis des années des réformes qu'ils sont incapables de faire triompher.

4° Que la France ainsi a voté contre le système et les hommes du système, c'est-à-dire contre les sortants et contre ceux qui revendiquent des étiquettes déconsidérées.

Dans cette circonscription, il semble que vous n'avez pas participé comme dans le reste du pays, à cette immense poussée nationale anti-IVe, qui sera dans 8 jours avec les députés algériens une formation de 200 représentants, le leader de la majorité.

Pourquoi n'avez-vous pas voté U. N. R. ?

1° Parce que pendant 3 semaines, vous avez eu le sentiment que rien n'était changé et les marchandages auxquels vous avez assisté vous ont donné l'impression que l'effort de renouveau de la France serait voué à l'échec.

2° Parce que vous avez été trompés par des candidats qui ont joué une GRAVE équivoque en se recommandant du Général de GAULLE.

Le Général FAURE n'a fait que troubler les électeurs et s'est révélé un candidat de division.

M. PÉRONNET, radical mendésiste, s'est prétendu également gaulliste.

M. COULON, indépendant, à revendiqué aussi le gaullisme. Or, élu député R. P. F. en 1951, transfuge en 1952, M. COULON a définitivement perdu le droit de se recommander du nom du Général de GAULLE.

Electeurs, Electrices, *analysez sincèrement les résultats du premier tour.*

Est-ce que vous vouliez, pour une "France Nouvelle", soit élire un radical-socialiste mendésiste, soit élire un indépendant

Je suis le seul dans votre circonscription à représenter l'U. N. R. sur lequel il a été dit dans le journal "*l'Aurore*" du 24 Novembre 1958 par M. Robert BONY, sous le titre

« SUCCÈS PERCUTANT DE l'U. N. R. »

"*Quel n'eut pas été le succès de l'U. N. R. si le Général de Gaulle avait fait connaitre au suffrage universel qu'il n'était pas indifférent au succès de cette formation*".

Demain, l'U. N. R. formera le nouveau gouvernement et aura pratiquement la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

Electeurs, Electrices, voulez-vous en faire partie

Si oui, pas d'abstentions.

Votez la FRANCE... Votez de GAULLE... Votez SOUSTELLE.

Pour la "NOUVELLE RÉPUBLIQUE"

Votez TARDIF.

Vu, le candidat : R.-M. TARDIF.
le suppléant : Jean REDON.

Imp. Marcel Chabert - Lapalisse